



Compte rendu de la réunion du conseil d'enfants des Côteaux

Mercredi 17 novembre 2010

➤ Présents :

- TOURE Mamadou (Linandes)
- TOUNEKTI Jinène (Linandes)
- FOULON Lenny (Ponceau)
- CISSE Coumba (Ponceau)
- LEBERT Auriane (Justice)
- VARLET Cécile (Justice)
- CHAPOTARD Corentin (Centre de loisirs)
- ORY Nathanaël (Centre de loisirs)
- LE-GUYADER Laura (Centre de loisirs)
- NZALANKOUMBOU Ralph (Centre de loisirs)
- M'KALENGA MASAMBA Gaby (Justice)
- DELPORTE Coralie (Ponceau)
- SILAS Ken Nelson (Linandes)

➤ Absents :

- NIASS Mouhammad (Linandes)
- MAMBE Ephraïm (Ponceau)
- ZEGHAD Anjah (Justice)
- NGOM Kadidia (Justice)
- HAJEM Maïssa (Justice)

➤ Excusés :

- MALUMBA BATUASA Jennifer (Centre de loisirs)

➤ Animateur conseil d'enfants : Jean Luc BILBA ; Mohamed HAMITI

➤ Invités : Bezza BERKANI et Frédéric DAUDE, Agents de Développement Local des Côteaux et du Grand Centre

➤ Ordre du jour :

- Retour sur la soirée d'intronisation du conseil
- Visite du quartier des Coteaux
- Rencontre avec les ADL (agents de développement local)

Retour sur la soirée d'intronisation du conseil

Le lundi 15 novembre au soir les membres du conseil étaient invités à l'hôtel de ville afin d'être intronisés par les élus de la ville de Cergy.

Après les discours du Maire de la ville, M. Dominique LEFEVRE et de la Conseillère Municipale au Temps de l'Enfant et aux Loisirs, Mme Sandra FOURNIER, les enfants ont été appelés nominativement à tour de rôle. Chacun a reçu de la part des élus présents un diplôme, ainsi qu'une sacoche contenant un cahier et un stylo.

Des photos individuelles et de groupes ont été prises. La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié.

Les enfants n'ayant pas reçu le matériel donné ce jour là, le recevront par l'animateur du conseil d'enfants au cours des prochaines réunions.

Visite du quartier des Coteaux

Encadrés par les animateurs, les enfants ont visité deux des secteurs du quartier des Coteaux : les Chênes et les Linandes.

La visite de la Justice et du Ponceau est prévue pour la prochaine réunion.

Suite aux deux visites, les enfants en tireront des constats.

Rencontre avec les Agents de Développement Local

Bezza BERKANI et Frédéric DAUDE, respectivement Agents de Développement Local des Coteaux et du Grand Centre, sont venus pour répondre aux diverses questions que les enfants souhaitaient poser, afin de savoir parmi leurs demandes, lesquelles seraient réalisables en collaboration avec les services de la mairie.

En préambule, ils ont rappelé leurs missions :

- Répondre aux questions des habitants du quartier où ils officient quant à leur vie quotidienne, notamment les nuisances et les besoins de tout type.
- Accompagner les projets des habitants.
- Animer le conseil de quartier, instance comparable au conseil d'enfants, mais composés d'adultes.

Les échanges entre les membres du conseil d'enfants et les ADL sont reportés dans le tableau ci-dessous :

Sujet de la question des membres du conseil	Eléments de réponses des ADL
Installation des bacs à chiens	Des Caniparcs ont été installés à plusieurs endroits de la ville. Leur présence au Ponceau est à vérifier.
Ascenseurs, paliers et peinture des bâtiments, parkings privés	Les immeubles n'appartiennent pas à la municipalité, les modifications éventuelles sont de la responsabilité du bailleur.
Pistes cyclables	Des pistes cyclables ont été installées sur le quartier des Coteaux, notamment au niveau des deux principaux axes du quartier. Il est envisageable d'installer des pistes sur les routes où il n'y en a pas selon la localisation et la pertinence. Avec le temps, ces pistes devraient être développées.
Poubelles pour tri des déchets	La ville a installé des poubelles destinées au tri des déchets en fonction du nombre d'habitants de chaque secteur. Le nombre est suffisant.
Installation de caméras pour limiter les incivilités	La vidéotranquillité a été mise en place dans la ville de Cergy. Plusieurs caméras ont été déployées au sein de la commune.
Ampoules manquantes au niveau des lampadaires	Le remplacement de ces ampoules est tout à fait possible, il convient de préciser l'adresse où le remplacement doit se faire.
Installation de Vélo2 pour enfants	Cette possibilité n'est pas envisagée dans la mesure où pour assurer la responsabilité vis à vis du matériel mis à disposition, il doit y avoir : abonnement, utilisation de carte bleue, majorité.
Lumière sur le parking derrière l'école élémentaire de la Justice	L'installation de lampadaire échoit au bailleur, qui doit également s'occuper prochainement d'un problème de racines déformant les emplacements de parking.
Prêt du LCR aux particuliers	La maison de quartier prête les LCR exclusivement aux associations car il s'agit de personnes morales dont la responsabilité s'engage de manière plus claire. Il n'est pas prévu de prêter le LCR aux particuliers.
Réouverture de l'école des Chênes	La réouverture est prévue pour septembre 2011
Graffitis	Il existe un numéro d'appel municipal destiné à toute personne désireuse de signaler la présence de graffitis sur le mur de son bâtiment (le bailleur demande dans le cas des bâtiments destinés à la location). Il faut prendre en compte le coût d'un effacement de graffitis.

Certaines réponses ont été différées de manière à ce que les ADL puissent effectuer des recherches. Elles feront l'objet d'un prochain compte rendu.

Prochaine réunion :

Mercredi 8 décembre 2010

Ordre du jour :

- Suite de la visite du quartier des Coteaux
- Travail autour d'aménagements au sein de l'accueil de loisirs
- Préparation de l'action de sensibilisation à l'économie d'énergie